

SANCTIONS

Les 16-25 mai et 14 juin 2022

de 10h00 à 13h00 en distanciel et en présentiel à l'EFB

1 rue P-A Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux  Accessible aux personnes en situation de handicap

Destinée tant aux avocats qu'aux élèves avocats, cette formation permet de faire le point sur l'état des droits des sanctions et de comprendre l'impact que les sanctions ont à la fois sur les droits des personnes, physiques et morales, ainsi que sur l'arbitrage international.

Lundi 16 mai 2022 de 10h00 à 13h00

Première table ronde : le(s) droit(s) actuel(s) des sanctions

1. Histoire et état des droits des sanctions à travers le monde
2. Vers un droit international, unifié, des sanctions ?
3. L'efficacité des sanctions

Intervenants :

Charlotte Beaucillon, professeure agrégée de droit international public et européen à l'université de Lille, co-directrice du M2 « Justice pénale internationale »

Laï Kamara, arbitre international

Jean-Marc Thouvenin, professeur agrégé à l'université Paris Ouest Nanterre-La Défense ; membre et ancien directeur du CEDIN (Centre de droit international)

Modération : Anastasia Medvedskaya, avocate au barreau de Paris

Mercredi 25 mai 2022 de 10h00 à 13h00

Deuxième table ronde : l'impact des sanctions sur les droits des personnes physiques et morales

1. L'impact sur le droit des personnes physiques
 - a) Le droit pénal
 - b) Les droits de l'Homme
2. L'impact sur le droit des personnes morales
 - a) L'impact des sanctions sur les relations commerciales
 - b) Le « blocking statute » ou « règlement de blocage européen »
 - c) Les personnes de droit public

Intervenants :

Muriel Ubeda-Saillard, professeure agrégée de droit international public à l'université de Lille, co-directrice du M2 « Justice pénale internationale », conseil

Félix de Belloy, avocat au barreau de Paris (Hughes Hubbard & Reed)

Kami Haeri, avocat au barreau de Paris (Quinn Emanuel)

Régis Bismuth, professeur des universités à Sciences po

Marie-Yvonne Benjamin, avocate au barreau de Paris (Genesis)

Modération : Aliénor Kamara-Cavarroc, avocate au barreau de Paris, directrice de la pédagogie de l'EFB

Mardi 14 juin 2022 de 10h00 à 13h00

Troisième table ronde : l'impact des sanctions sur l'arbitrage international et questions subséquentes

1. La difficulté de la mise en place d'un arbitrage avec une partie sous sanctions
2. Compétence retrouvée des juridictions judiciaires ?
3. L'exécution des sentences contre des personnes sous sanction
4. Les questions à venir en matière d'assurance

Intervenants :

Aasiyah Patel, conseiller juridique, legal services department, ICC (International Chamber of Commerce)

Alexandre Reynaud, avocat aux barreaux de Paris et de New York

Jacques-Alexandre Genet, avocat au barreau de Paris (Archipel)

Philippe Poiget, conseiller de la présidence de France Assureurs

Modération : Anastasia Medvedskaya, avocate au barreau de Paris

Objectifs pédagogiques :

- maîtriser l'actualité récente relatives aux sanctions
- appréhender l'impact des sanctions sur les droits des personnes physiques et morales
- comprendre l'impact des sanctions sur l'arbitrage international

Méthode pédagogique :

Méthode transmissive.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants via un tchat.

Prérequis et public visé :

Avocats et élèves-avocats.

Niveau 1 :

Acquisition des fondamentaux.

Spécialités / domaines :

Droit international et de l'Union européenne et droit de l'arbitrage.

Support pédagogique :

Un support de cours sera remis en fin de formation.

Évaluation de la formation :

Une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Information & inscription : [cliquez ici](#)

Tarif : conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.